

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mai 2023

ÉLARGIR L'ASSIETTE DE LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES - (N° 1145)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par
M. Sitzenstuhl

TITRE

Compléter le titre de la proposition de loi par les mots :

« et ainsi réduire l'attractivité économique de la France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier les intentions néfastes à l'économie française des auteurs de cette proposition de loi.